« FECIT - PINXIT »

Association d'intérêt général à caractère culturel Déclarée sous le régime de la loi du 1er juillet 1901

Procès verbal de l'Assemblée Générale du SAMEDI 23 NOVEMBRE 2019

Les membres adhérents de l'association présents :

Marie-Claude Cavagnac, Emmanuelle Fau, Jean-Luc Fau, Dominique Jacomet, Joelle Fosse, Jean-Louis Jourdes, Didier Saby, Colette Stephens, Hadrien Alvarez, Michel Cure, Gérard Marty, Jean-Marie Picard, Guy Sounillac, Guillaume Angles

(Excusés - ayant donné pouvoir: Claude Jouve, Pierre Pradié, Sophie Fraissine, Bernard Fraissine, René Caussanel, Cyril Hatt.)

se sont réunis en Assemblée Générale à 18 h le samedi 23 novembre 2019 Chez Jean-Louis Jourdes – manoir Saint Felix & Rodez

l'ordre du jour prévoyait

- 1 procès verbal de l'AG 2018 rapport moral 2019
- 2 bilan financier 2018
- 3 programme 2019
- 4 comptes 2019 « faire bonne impression »
- 5 programme 2020
- 6 budget 2020
- 7 vote de la cotisation
- 1 / lecture du PV de l'AG 2018 et lecture du rapport moral
- 2/ Il est donné lecture, par le Trésorier, du bilan financier 2018 de l'opération d'échange artistique avec le musée de Ningbo en Chine. (compte de résultat de l'association)
- 3 / il est donner lecture du programme 2019 : projet de la collection « FAIRE BONNE IMPRESSION » projet lauréat retenu dans le cadre du « Siècle SOULAGES » manifestation organisé par la Ville de Rodez et Rodez Agglomération
- 4 / il est donné lecture du projet de budget 2019 de l'opération « FAIRE BONNE IMPRESSION »
- 5 / Il est donné lecture du programme 2020 : projet d'exposition 100 estampes & projet d'organisation des locaux de L'INSTITUT DES METIERS DE L'ESTAMPE ORIGINALE » rue de Bonald a Rodez dans le cadre d'un « Commodat ». travaux de rénovation et installation des presses

6 / il est donné lecture du projet de budget 2020 - financement des locaux de l'institut et financement de l'exposition/ rencontres 100 estampes.

7 / proposition des montants des cotisations

- ❖ 30 € Pour les membres individuels.
- ❖ 5 € Pour les étudiants, chômeurs, RSA.
- ◆ 150 € pour les partenaires, mécènes et entreprises* (a partir de...)

(les membres de d'honneur ne sont pas soumis à cotisation)

* N.B. par courrier de la DGFIP de l'Aveyron du 08/08/2018 en application des articles 200-1-b et 238 bis-1-a du code général des impôts, les dons à l'association FECIT - PINXIT ouvrent droit à réduction d'impôts. sur demande un reçu sera délivré par l'association.

VOTE DES RESOLUTIONS adoptées sans abstention

- 1 approbation du procès verbal de l'AG 2018
- 2 approbation du bilan financier 2018
- 3 approbation programme 2019
- 4 approbation comptes 2019 « faire bonne impression »
- 5 approbation programme 2020
- 6 approbation budget 2020
- 7 vote de la cotisation

toutes les résolutions ont été adoptées à l'unanimité

QUESTIONS DIVERSES (sans)

le conseil d'administration et le bureau de l'association reste inchangé (élu pour trois ans)

Président, Dominique Jacomet Emmanuelle Fau Vice présidente Secrétaire Joelle Fosse Trésorier Claude Jouve

RODEZ LE 23 novembre 2019

Le président,

D. Jacomet

Le Secrétaire, Joelle Fosse